



Procès Verbal

Centre hospitalier de Saint-Dié des Vosges
26, rue du Nouvel Hôpital
88187 SAINT DIE DES VOSGES

DEPARTEMENT DES VOSGES

**« ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU COMITE TECHNIQUE
D'ETABLISSEMENT
Scrutin du 6 décembre 2018**

Le bureau de vote constitué des membres présents :

Le Président : Monsieur Pierre TSUJI représenté par Madame Pascale PEIFFER, Directrice des Ressources Humaines

Les assesseurs :

Pour le syndicat CFDT : Madame Josiane MARTIN

Pour le syndicat CFE-CGC / Acteurs-Santé : Madame Nadège CARRE-DUCOUDARD

Pour le syndicat CGT : Madame Nathalie ROVEL

Ont procédé au dépouillement des résultats des élections organisées pour l'élection des représentants du personnel au Comité Technique d'Établissement et ont enregistré les résultats ci-après :

			Données générales du scrutin		
Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs femmes	Nombre de votants	Nombre de bulletins blancs	Nombre de bulletins nuls	Nombres de suffrages valablement exprimés
900	743	478	5	5	468

Nombre de suffrages valablement obtenus par chaque candidature (liste ou sigle)		
Nombre de suffrages valablement obtenus	Nombre de suffrages valablement obtenus	Nombre suffrages valablement obtenus
syndicat CFDT	CFE-CGC / ACTEURS SANTÉ	syndicat CGT
118	237	113

a) nombre de représentants à élire

10 titulaires

10 suppléants

Dont 16 femmes et 3 hommes

b) Calcul du quotient électoral

Quotient électoral : 46.80

REPARTITION DES SIEGES

1) Première répartition faite selon le quotient électoral :

- **Règle** : nombre de suffrages valablement obtenu par l'organisation syndicale divisé par le quotient électoral

Candidatures en présence/liste ou sigle	Nombre de suffrages valablement exprimés obtenus par la liste	Quotient électoral	Nombre de sièges de représentants titulaires
Syndicat CFDT	118	46.80	2.5214
Syndicat CFE-CGC / Acteurs Santé	237	46.80	5.0641
Syndicat CGT	113	46.80	2.4145

Nombre de sièges obtenus : 9

Nombre de sièges restants : 1

2) Deuxième répartition selon la règle de la plus forte moyenne :

- Règle** : Nombre de suffrages valablement obtenu par la liste ou la candidature sur sigle / nombre de sièges attribués en première répartition + 1

Candidatures en présence/liste ou sigle	Nombre de suffrage valablement exprimés obtenus par la liste	Nombre de sièges attribués en première répartition +1	Moyenne permettant l'attribution du ou des sièges restants
Syndicat CFDT	118	3	39.33
Syndicat CFE-CGC / Acteurs Santé	237	6	39.5
Syndicat CGT	113	3	37.66

Nombre de sièges obtenus : 1

Nombre de sièges restants 0

RECAPITULATIF DES SIEGES ATTRIBUÉS

- **Pour le syndicat CFDT, sont élus les représentants suivants :**

Madame Josiane MARTIN - titulaire
Monsieur Fabrice LAMBERT - titulaire

Monsieur Stéphane SAR - suppléant
Monsieur Pierre MARCILLAT – suppléant

Soit 1 femme titulaire, 0 femme suppléante

- **Pour le syndicat CFE-CGC / Acteurs Santé, sont élus les représentants suivants :**

Madame Nadège CARRÉ-DUCOUDARD – titulaire
Monsieur Yohann TROCME – titulaire
Madame Andrée RAUBUCH – titulaire
Monsieur Rémi KIFFER – titulaire
Madame Marie-Christine ANDLAUER – titulaire
Monsieur Florent FREMINET – titulaire

Madame Florence DOERFLINGER – suppléante
Madame Audrey BRAZZI – suppléante
Monsieur Jérôme GUILLOT – suppléant
Madame Isabelle LAMBERT – suppléante
Madame Gilberte BALTZ – suppléante
Madame Brigitte GODEY - suppléante

Soit 3 femmes titulaires, 5 femmes suppléantes

- **Pour le syndicat CGT, sont élus les représentants suivants :**

Madame Nathalie ROVEL – titulaire
Madame Isabelle QUINCY – titulaire

Monsieur Denis LACHAMBRE – suppléant
Monsieur Hervé JACQUOT - suppléant

Soit 2 femmes titulaires, 0 femme suppléante

Observations du bureau de vote portées au PV:

Néant

Contestations de la validité des élections :

Aucune contestation

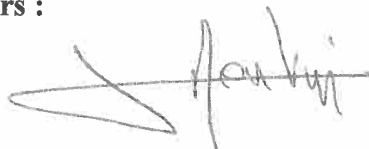
Le Président,

Monsieur Pierre TSUJI représenté par Madame Pascale PEIFFER - Directrice des ressources humaines



Les assesseurs :

Pour la CFDT – Madame Josiane MARTIN



Pour la CFE-CGC / Acteurs Santé - Madame Nadège CARRE-DUCOUDARD



Pour la CGT – Madame Nathalie ROVEL

